



Commune de Bassins
Administration
Place de la Couronne
1269 BASSINS

Bassins, le 24 avril 2006

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Objets pouvant être dispensés d'enquête publique (art. 72d RATC)

Composition du dossier (en 4 exemplaires)

Formulaire ad'hoc « demande de permis de construire – art 72d » possibilité de l'imprimer depuis le site www.bassins.ch

1. Plan de situation dressé par un géomètre ou un extrait cadastral avec report du projet coté et à l'échelle (y.c. distances aux limites) accompagné d'une copie du feuillet du registre foncier (recto uniquement – SVP extraits / copies de moins de 5 ans)
2. Coupes et élévations cotées du projet
3. Signatures des propriétaires et de l'auteur des plans sur tous les documents
4. Signatures sur tous les plans des propriétaires voisins pour accord ou par courrier séparé.

Cheminement du dossier

1. Réception du dossier en 4 exemplaires à la commune
2. Etude par la municipalité pour accord. Si incomplet ou ne respectant pas le règlement des constructions retour aux demandeurs.
3. Si le dossier est complet, le service technique intercommunal STI est sollicité pour préparer le permis de construire au terme de la mise à l'enquête (2 dossiers déposés au STI).
4. Affichage au pilier public pendant 10 jours
5. Aucune opposition, le STI retourne les 2 dossiers à la commune et la municipalité délivre le permis de construire après paiement des émoluments.
6. Si opposition, la municipalité procède à l'écoute des opposants et des constructeurs. En cas d'accord et de levée d'opposition, la municipalité délivre le permis de construire après paiement des émoluments.
7. Si aucun accord n'est possible, les constructeurs doivent suivre la procédure COMPLETE de mise à l'enquête.

Ces permis sont ajoutés à la liste des constructions de l'année en cours et peuvent faire l'objet d'un contrôle lors de visite semestrielle du STI et de la commune.

Nous rappelons que le STI n'est pas un service public.
Seule la municipalité est mandatée à utiliser ses services lors des mises à l'enquête de minime importance.



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Objets pouvant être dispensés d'enquête publique (RATC 72d)

AVIS D'ENQUETE

Référence communale : _____

Données géographiques

1. Commune : **Bassins**

District : **Nyon**

2. Lieu-dit et/ou adresse (*) : _____

3. Coordonnées géographiques (*) : _____ / _____

4. No de Parcelle(s) (*) : _____

5. No ECA : _____

6. Note au recensement architectural : _____

7. **Acteurs** Propriétaire (*) Promettant acquéreur Bénéficiaire d'un droit distinct et permanent

Nom, prénom, raison sociale : _____

Adresse : _____ Tél. : ___ / _____

No postal : _____ Localité : _____ Fax : ___ / _____

Propriétaire (*) Promettant acquéreur Bénéficiaire d'un droit distinct et permanent

Nom, prénom, raison sociale : _____

Adresse : _____ Tél. : ___ / _____

No postal : _____ Localité : _____ Fax : ___ / _____

8. **Auteurs des plans(*)** (Une personne physique selon art. 72 lettre e RATC) Architecte Ingénieur

Nom, prénom, raison sociale : _____

Adresse : _____ Tél. : ___ / _____

No postal : _____ Localité : _____ Fax : ___ / _____

9. **Nature des travaux principale (*)** - Une seule coche possible

Adjonction Agrandissement Changement / Nouvelle destination des locaux

Construction nouvelle Démolition partielle Démolition totale

Reconstruction après incendie Rénovation totale Transformation

10. **Description de l'ouvrage (*)** : _____

11. **Demande de dérogation** (à quel article avec mention du motif et de la base légale d'octroi) : _____

Estimation des travaux : Fr. _____

Signatures : Propriétaire(s) _____ Auteur des plans _____

La consultation publique de 10 jours est ouverte du _____ au _____

Prière de remplir ce document lisiblement en caractères d'imprimerie

(*) Donnée obligatoire